

Image not found or type unknown



Tva à 5,5% comment se fait le remboursement?

Par **boby317**, le 17/02/2010 à 09:43

Bonjour,

nous sommes une entreprise allemande spécialiste dans le photovoltaïque, nous sommes entrain de créer notre filiale en France. En France les particuliers peuvent bénéficier de la tva à 5,5 si la maison est agée de plus de deux ans. Au niveau de la tva comment cela se passe t il, le fournisseur facture tva à 19;6%? nous nous facturons à 5,5%? et nous nous faisons rembourser les 14% ou comment cela se passe t-il?

Cordialement
Fabrice